



REPUBLIQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT DE TERRITOIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE

Envoyé en préfecture le 15/04/2024  
Reçu en préfecture le 15/04/2024  
Publié le  
ID: 090-200069060-20240123-2024001-BF

Séance du 09 avril 2024

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

**Nombre de conseillers**  
En exercice : 42  
Présents : 30  
Absents : 12  
  dont suppléés : 0  
  dont représentés : 5  
Votes pour : 35  
Votes contre : 0  
Abstention : 0  
Suffrages exprimés : 35

**Date de la convocation**  
27/03/2024

**Titulaires présents :** L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, J. CHIPAUX, C. CODDET, C. CONILH-NOBLAT, P. DEMOUGE, A. FENDELEUR, A. FESSLER, J. GROSCLAUDE, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, C. LESOU, P. MIESCH, A. NAWROT, V. ORIAT-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, P. VUILLAUMIE, A. ZIEGLER

**Pouvoirs :** F. MONCHABLON à J-L. SALORT, D. VALLVERDU à J-L. ANDERHUEBER, M-J. CHASSIGNET à G. TRAVERS, C. PARTY à C. CANAL, G. MICLO à C. CODDET

**Secrétaire de séance :** E. PARROT

**Date de publication**  
16/04/2024

**Délibération n° 054-2024**

**Objet :** Finances - budget primitif 2024 - budget principal

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 à L1612-20, L5211-36, L5217-10-6 et L2311-1 à L2343-2,

Monsieur le Président propose le projet de budget primitif du budget principal suivant :

Dépenses

Fonctionnement

Chap.	Intitulé	Restes à réaliser	BP 2024	BP 2024 + RAR
011	Charges à caractère général	0,00	1 650 458,00	1 650 458,00
012	Charges de personnel	0,00	4 241 450,01	4 241 450,01
014	Atténuations de produits	0,00	510 714,79	510 714,79
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 967 126,00	3 967 126,00
66	Charges financières	0,00	137 495,00	137 495,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	6 743,00	6 743,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00	849 481,80	849 481,80
023	Virement à section d'investissement	0,00	2 070 607,66	2 070 607,66
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>13 434 076,26</b>	<b>13 434 076,26</b>

Recettes

Fonctionnement

Chap.	Intitulé	Restes à réaliser	BP 2024	BP 2024 + RAR
013	Atténuation de charges	0,00	96 200,00	96 200,00
70	Produits des activités	0,00	2 963 316,00	2 963 316,00
73	Impôts et taxes	0,00	5 625 948,66	5 625 948,66
74	Dotations, subventions et participations	0,00	2 227 189,00	2 227 189,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	97 688,00	97 688,00
77	Produits exceptionnels	0,00	36 349,00	36 349,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00	596 991,93	596 991,93
002	Solde d'exécution reporté	0,00	3 001 548,14	3 001 548,14
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>14 645 230,73</b>	<b>14 645 230,73</b>

**Solde de la section de fonctionnement : 1 211 154,47**

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 090-200069060-20240123-2024001-BF

## Dépenses

### Investissement

Chap.	Intitulé	Restes à réaliser	BP 2024	BP 2024 + RAR
20	Immobilisations incorporelles	58 060,80	98 192,00	156 252,80
204	Subventions d'équipement versées	4 544,60	613 489,00	618 033,60
21	Immobilisations corporelles	18 769,36	300 447,00	319 216,36
OP20	MSP Giromagny	0,00	67 040,95	67 040,95
OP21	Réhabilitation Etueffont	0,00	17 280,00	17 280,00
OP22	Papy'lions	0,00	657 548,49	657 548,49
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	437 215,00	437 215,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 200,00	7 200,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	316 040,00	326 040,00
040	Opération d'ordre entre sections	0,00	596 991,93	596 991,93
001	Solde d'exécution reporté	0,00	902 132,37	902 132,37
<b>Total</b>		<b>91 374,76</b>	<b>4 013 576,74</b>	<b>4 104 951,50</b>

## Recettes

### Investissement

Chap.	Intitulé	Restes à réaliser	BP 2024	BP 2024 + RAR
13	Subventions d'investissement	717 058,89	3 962,91	721 021,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	410 508,24	410 508,24
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	0,00	40 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	13 332,00	13 332,00
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00	849 481,80	849 481,80
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	2 070 607,66	2 070 607,66
<b>Total</b>		<b>757 058,89</b>	<b>3 347 892,61</b>	<b>4 104 951,50</b>

Solde de la section d'investissement : 0,00

Il précise par ailleurs que la nomenclature budgétaire et comptable M57 autorise l'assemblée à déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections. En pareil cas, l'exécutif doit informer l'assemblée de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance. Monsieur le Président sollicite l'autorisation du conseil communautaire de procéder au besoin, à de tels ajustements, dans la limite ouverte par le législateur.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**ADOpte** le budget primitif du budget principal, par nature et par chapitre ou opération, tel que proposé par Monsieur le Président,  
**AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC Belfort 2.

### Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.  
 Ont signé au registre tous les membres présents.  
 Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Luc ANDERTHUEBER



Le secrétaire de séance,

Eric PARROT